

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE

INFIRMIÈR(E) COORDINATEUR (TRICE) – SSIAD

DESCRIPTION DE LA DIRECTION / PÔLE / SERVICE

Centre hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz
1 rue Albert Schweitzer, CS 10001
52115 Saint-Dizier
Standard : 03 25 56 84 84

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Service de Soins Infirmiers à Domicile – Centre Hospitalier Geneviève de Gaulle Anthonioz

PROFIL DU POSTE

Personnel sous statut de la fonction publique :

Corps : Infirmiers en soins généraux et spécialités (Grade 1 et 2)

Grade : Personnel de catégorie A ou B

Emploi : Infirmier de la Fonction Publique Hospitalière

Encadrement : Direction des Soins

DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales :

- Évaluer les besoins des personnes et organiser les admissions.
- Coordonner le parcours de soins et les interventions à domicile.
- Organiser et planifier les interventions des professionnels du SSIAD.
- Assurer le suivi des personnes accompagnées et réévaluer leurs besoins.
- Animer et coordonner l'équipe intervenant au domicile.
- Participer à la démarche qualité, à la prévention des risques et à l'amélioration continue.
- Développer la coopération avec les professionnels de santé et les partenaires du territoire.
- Contribuer au fonctionnement administratif et au suivi de l'activité du service.

Activités principales :

ÉVALUATION ET ADMISSION

- Recevoir et analyser les demandes d'admission ; recueillir les données médicales, sociales et environnementales utiles ; réaliser ou organiser l'évaluation des besoins ; vérifier l'adéquation avec les capacités du service ; organiser la mise en place des interventions ; informer la personne et son entourage sur le fonctionnement du SSIAD et ses droits.

COORDINATION DU PARCOURS DE SOINS

- Assurer la coordination entre la personne, les aidants, les aides-soignants, infirmiers libéraux, médecin traitant, établissements hospitaliers, services d'aide à domicile, structures médico-sociales et autres partenaires.
- Veiller à la continuité et à la cohérence du parcours lors des hospitalisations, retours à domicile, aggravations de l'état de santé, changements de besoins ou sorties du SSIAD.

ORGANISATION ET PLANIFICATION

Organiser les tournées et les interventions ; adapter les interventions à l'évolution des besoins ; veiller au respect des prescriptions et protocoles ; assurer la continuité des soins ; organiser les remplacements ; gérer les situations imprévues ; contribuer à une répartition équilibrée de la charge de travail.

SUIVI DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- Assurer le suivi régulier, réaliser les visites à domicile nécessaires, réévaluer les besoins, actualiser les plans de soins et d'accompagnement, repérer les situations à risque et alerter les professionnels compétents.
- Une vigilance particulière est portée aux chutes, à la dénutrition, aux troubles cognitifs, à l'isolement, à l'épuisement des aidants et aux risques liés au maintien à domicile.

ENCADREMENT ET ANIMATION DE L'ÉQUIPE

- Organiser et coordonner le travail des professionnels, gérer le planning de travail ; transmettre les informations utiles ; animer les réunions ; accompagner les situations complexes ; veiller au respect des procédures ; réaliser l'entretien d'évaluation annuelle des agents et identifier les besoins de formation ; participer à l'accueil des nouveaux professionnels, réaliser l'évaluation des pratiques.

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

- Veiller au respect des bonnes pratiques et protocoles ; participer au signalement et à l'analyse des événements indésirables ; contribuer aux actions correctives ; garantir la traçabilité ; participer à la prévention des risques professionnels et à la démarche de bientraitance.

RELATION AVEC LES PERSONNES ET LES AIDANTS

- Respecter la dignité, l'intimité, la confidentialité, le consentement, les choix et le projet de vie. Informer et soutenir les proches et aidants et, si nécessaire, les orienter vers les dispositifs adaptés : répit, accueil de jour, services sociaux, associations et professionnels compétents.

COORDINATION AVEC LES PARTENAIRES

- Développer des relations de coopération avec les médecins traitants, infirmiers libéraux, établissements hospitaliers, équipes mobiles, EHPAD, services d'aide à domicile, dispositifs de coordination territoriale, services sociaux, professionnels paramédicaux, pharmacies et associations.

DOSSIER ET TRAÇABILITÉ

- Veiller à la tenue et à l'actualisation du dossier de la personne : évaluations, transmissions, prescriptions, plans de soins et documents nécessaires. Respecter les règles relatives au secret professionnel et à la confidentialité des données.

PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

- Contribuer au suivi de l'activité, aux indicateurs, aux rapports d'activité, à l'actualisation des procédures, aux réunions institutionnelles et aux projets de développement du SSIAD.

Spécificités du poste :

- Exercice au sein du SSIAD et au domicile des personnes accompagnées.
- Horaires définis selon l'organisation du service et les nécessités de coordination.
- Déplacements réguliers sur le territoire d'intervention du SSIAD.
- Travail en équipe pluridisciplinaire et en réseau.

Horaires Chronos :

- Horaires de journée du lundi au vendredi
- Quotité de travail : 100%

Rattachement hiérarchique :

Cadre supérieur de santé
Direction des soins

Liens fonctionnels :

- Médecins traitants
- Infirmiers libéraux
- Aides-soignants
- HAD, DAC
- Établissements sanitaires et médico-sociaux

- Services sociaux
- Aidants et familles

PROFIL REQUIS

Connaissances :

Connaissances générales :

- Maîtrise des connaissances infirmières et de l'évaluation des besoins à domicile.
- Connaissance du fonctionnement d'un SSIAD et du secteur sanitaire et médico-social.
- Compétences en coordination des parcours et en organisation des soins.
- Maîtrise des outils informatiques et du dossier patient/usager.
- Connaissance des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Connaissances opérationnelles :

- Organiser le travail quotidien de l'équipe de soins et participer à l'élaboration des plannings.
- Accompagner les professionnels intervenant au domicile.
- Animer les réunions d'équipe et les temps de transmission.
- Identifier les besoins de formation et participer à l'accueil des nouveaux professionnels et stagiaires.
- Veiller au respect des bonnes pratiques professionnelles.

Connaissances approfondies :

- Développer et entretenir les relations avec les médecins traitants et infirmiers libéraux.
- Coordonner les liens avec l'HAD, les établissements sanitaires, les EHPAD et autres structures médico-sociales.
- Travailler avec les dispositifs d'appui à la coordination, services sociaux, services d'aide à domicile et professionnels paramédicaux.
- Associer les proches aidants et les familles, dans le respect des droits de la personne.
- Contribuer à la fluidité du parcours, notamment lors des hospitalisations et retours à domicile.
- Qualité et gestion des risques
- Veiller au respect des protocoles, procédures et bonnes pratiques.
- Participer à la prévention et à l'analyse des événements indésirables.
- Assurer la traçabilité des évaluations, décisions et transmissions.
- Contribuer à l'amélioration continue de la qualité et aux évaluations des pratiques.
- Veiller au respect des droits de la personne, de la bientraitance, de la confidentialité et du secret professionnel.

Savoir-faire et savoir-être :

- Maîtrise des connaissances infirmières et de l'évaluation des besoins à domicile.
- Connaissance du fonctionnement d'un SSIAD et du secteur sanitaire et médico-social.
- Compétences en coordination des parcours et en organisation des soins.
- Maîtrise des outils informatiques et du dossier patient/usager.
- Connaissance des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Écoute, empathie et sens du dialogue.
- Capacité à communiquer avec des interlocuteurs variés.
- Diplomatie, capacité de négociation et aptitude au travail en réseau.
- Organisation, autonomie, réactivité et capacité à gérer les situations complexes.
- Discrétion et respect du secret professionnel.

Nature et niveau de formation :

- Diplôme d'État Infirmier exigé
- Une expérience en soins à domicile, gériatrie, coordination ou secteur médico-social est souhaitée.
- Une expérience d'encadrement ou de coordination constitue un atout.

Tout agent doit se conformer au chapitre IV de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires et au code de déontologie

- Respect du secret professionnel
- Obligation de discrétion professionnelle
- Obligation d'information au public
- Obligation d'effectuer les tâches confiées
- Obligation d'obéissance hiérarchique sauf si contraire à la réglementation dans une « application » demandée et contraire à la Règle statutaire
- Obligation de réserve
- Formation professionnelle
- Entretien annuel

Rédacteur proposition fiche de fonction (☐ version initiale / mise à jour)

Date	Nom – Prénom	Fonction
Signature et date : Le 08/10/2026 	Monsieur Frédéric NICOLATS	Cadre Supérieur de Santé

L'agent	Nom – Prénom	Fonction
Signature et date :	Madame Delphine SOITEL	Directrice des soins

Fiche de fonction reçue à la DRH le :

Enregistrée le :

Destinataires après signature de l'agent :

Dossier Agent

Responsable hiérarchique